

REPAS

Nous avons obtenu auprès du Ministre, la mise en place d'un ticket restaurant étudiant dans les zones "blanches", c'est-à-dire qui n'ont pas d'espaces de restauration dédiés. Cette mesure obtenue grâce à l'UNI a permis à plus de 100 000 étudiants d'avoir accès à un repas à prix Crous. Nous souhaitons élargir le système à l'ensemble des universités et écoles pour désengorger les restaurants universitaires et solliciter les producteurs locaux.

NOS PROPOSITIONS

- Généraliser le système du ticket restaurant étudiant, fondé sur le modèle utilisé en entreprise, pour le prix d'un repas Crous et utilisable dans les commerces (supermarchés, restaurants...).
- Ouvrir partout les restaurants Crous en soirée.
- Multiplier les restaurants conventionnés (repas à tarif étudiant) pour les établissements dépourvus d'infrastructures CROUS
- Autoriser tous les moyens de paiement dans les cafétérias Crous.
- Proposer dans les cafétérias Crous une restauration en bières locales.
- Améliorer la qualité des produits vendus, notamment en proposant davantage de produits locaux de saison.

NOS RÉALISATIONS

- Gel du montant du repas au Restaurant Crous
- Augmentation du nombre de places et rénovation de nombreuses cités U
- Versement des bourses à date fixe (le 5 du mois)
- Distributions alimentaires
- Mise en place du ticket restaurant étudiant dans les zones sans restauration CROUS

COMMENT VOTER

- 1) Rends-toi sur ta boîte mail étudiante
- 2) Recherche le mail LegaVote
- 3) Vote en quelques minutes grâce à l'identifiant présent dans le mail et à ton numéro INE

ÉLECTIONS CROUS - 3, 4 ET 5 FÉVRIER



**POUR LA SUPPRESSION DE LA CVEC
LA MISE EN PLACE DU TICKET RESTO ÉTUDIANT
LA DÉFENSE DE NOS PRÉPAS, IUT, BTS
ET GRANDES ÉCOLES.**

SUPPRIMER LA CVEC

Cette taxe étudiante de 105€ est injuste, opaque et ne profite qu'à une infime partie des étudiants.

Cet argent doit vous revenir !

INSTAURER PARTOUT LE TICKET RESTAURANT

Pallier l'absence de restaurants CROUS et désengorger les files d'attente. Le ticket restaurant étudiant sera utilisable dans tous les commerces alimentaires.

Tous les étudiants inscrits dans un établissement français ont accès à un service CROUS alors

VOTE !

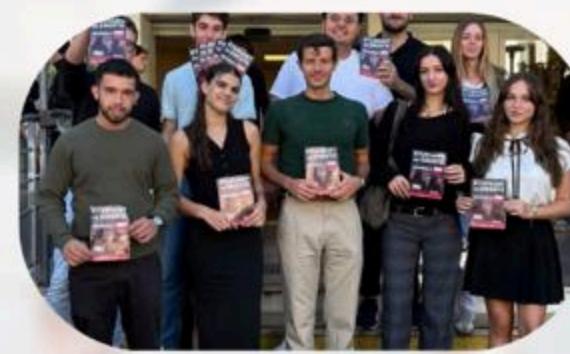
du **3 février à 8h**
au **5 février à 17h**

LOGEMENT

Le ministère s'est déjà engagé à rénover 100% des logements CROUS existants mais le temps passe et les étudiants attendent toujours de nouvelles constructions. Une partie non négligeable des logements CROUS sont aujourd'hui insalubres ou ne répondent plus du tout aux standards de qualité de vie acceptable pour les étudiants.

NOS PROPOSITIONS

- Rénover et réhabiliter les chambres CROUS sans augmenter le prix des loyers.
- Augmenter le montant des APL.
- Permettre aux établissements d'enseignement supérieur de construire eux-mêmes des logements étudiants dont ils seront les propriétaires.
- Agrandir l'offre de logements en proposant une politique étudiante avec le parc privé.
- Développer un guichet unique d'informations sur les aides dont bénéficient les étudiants (APL - Locapass - Garantie visale).
- Améliorer la garantie visale en allégeant les formalités de caution et de garantie.
- Proposer des mesures fiscales avantageuses pour encourager les propriétaires à louer aux étudiants.
- Stopper l'augmentation des charges d'électricité et d'eau pour les étudiants.
- Maintenir la sécurité autour des résidences étudiantes.
- Garantir une transparence dans l'attribution des logements CROUS.



BOURSE

Les chèques ponctuels et les distributions alimentaires ne sauraient constituer une aide durable face à la précarité des étudiants. La réforme des bourses, engagée il y a plusieurs années doit être enfin mise en oeuvre pour intégrer les classes moyennes et assurer un suivi plus individuel et efficace.

NOS PROPOSITIONS

- Supprimer la taxe CVEC.
- Refonte totale du système d'attribution des bourses : linéariser les bourses pour mieux intégrer les classes moyennes.
- Lutter contre la fraude aux bourses (étudiants ne venant ni en cours ni aux examens).
- Instaurer des bourses au mérite, au sport et à la recherche.
- Développer le prêt étudiant à taux zéro garanti par l'État et remboursable qu'à partir du premier emploi.
- Maintenir le principe de la demi-part fiscale. Ce système vise à alléger la fiscalité de vos parents.
- Allonger la durée des allocations familiales jusqu'à 23 ans (5 ans d'études) contre 20 ans aujourd'hui.
- Mettre en place un guichet unique regroupant toutes les aides sociales étudiantes.
- Élargir la prime d'activité aux étudiants salariés.

